



Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia

Septembre 2007, volume 7, numéros 1 et 2

SOMMAIRE

Hommage au premier préfet de la MRC de La Matapédia, monsieur Philippe Marquis
Page 2

Une organisation tournée vers l'avenir
Page 3

Dévoilement de la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia
Page 5

Atlas écologique de la MRC de La Matapédia : Un regard sur les paysages
Page 6

Route verte
Page 7

Journées de la Culture : La MRC propose un circuit historique et patrimonial commenté
Page 7

Sécurité publique
Page 8

Bilan de la récupération en 2006
Page 9

Mise en œuvre du Pacte rural II
Page 12

DOSSIER

LA MRC DE LA MATAPÉDIA SOULIGNE SON 25^E ANNIVERSAIRE D'EXISTENCE

Retracer l'histoire de la MRC en quelques mots, c'est une tâche à la fois simple et complexe. Simple, parce que nous avons ensemble tellement de souvenirs à se remémorer aujourd'hui ; complexe, parce que cet exercice exige des choix, laissant forcément de côté des passages importants de l'histoire pourtant ô combien intéressants.

À cela s'ajoutent d'autres difficultés. Comment raconter l'histoire pour qu'elle ne soit pas purement anecdotique, événementielle et presque vide de sens ? Comment aborder l'histoire en toute quiétude, sans trop de subjectivité alors que l'on peut encore citer plusieurs témoins à la barre ? Délicat, n'est-ce pas ? Il faut pourtant essayer.

L'histoire de la MRC, c'est d'abord un héritage, l'héritage du Conseil de comté fondé en 1911. C'est l'héritage d'une culture, l'héritage d'une grande histoire de passion et d'attachement profond à un territoire et, par-dessus tout, au peuple qui l'habite.

L'histoire de la MRC, c'est une histoire d'aménagement du territoire, d'adoption et d'application de réglementations pour la qualité de vie des citoyens, la mise en valeur des ressources et la protection de l'environnement, parce qu'on aime La Matapédia et parce qu'on voudrait ici, pour emprunter les mots de Baudelaire, que tout ne soit *«qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté»*.

La MRC, c'est aussi une histoire de concertation, de partenariat, de solidarité. Oui, c'est arrivé ... Pas toujours, mais souvent en 25 ans. On n'a qu'à se rappeler les mises en commun de services : l'évaluation foncière, l'inspection municipale, les travaux de génie civil, l'administration de programmes d'habitation et de logements, la protection contre l'incendie, la gestion des terres publiques, le développement et la mise en valeur des ressources.

On n'a qu'à se souvenir également de certaines réalisations comme le déroulement de quelques expériences pilotes dont l'une qui a présidé à la mise en place de la MRC. Comment oublier l'obtention du titre de Capitale forestière canadienne, le contrat de relance et le pacte rural, grâce auxquels il a été possible à la MRC de collaborer à la concrétisation de plusieurs projets locaux ? Comment passer sous silence l'échange avec le Salvador, la mise en place d'organismes voués à la promotion et au développement économique, l'essai et l'expérimentation de décentralisation de certaines compétences comme la voirie tertiaire, la création des parcs régionaux de Val-d'Irène et de la Seigneurie du lac Matapédia, l'entrée en vigueur de la politique culturelle et de la politique familiale municipale, ainsi que l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ?

La MRC, c'est un parcours d'un quart de siècle de revendications et de combats pour faire entendre notre voix, défendre nos valeurs et affirmer ce que nous sommes et ce que nous voulons; un parcours tantôt d'épreuves, tantôt d'espoirs déçus, tantôt de réussites et de succès.

L'histoire de la MRC, c'est aussi une histoire de complicité, où d'est en ouest, du nord au sud, où partout sur ce vaste territoire, des liens se créent et se développent, parce que c'est au jour le jour que l'on tricote le tissu social et tisse l'identité et l'appartenance qui font défaut à l'occasion. Oui, c'est arrivé ... Pas souvent, mais quelques fois en 25 ans.

La MRC, c'est une histoire de croyance en nos capacités pour pousser plus loin nos objectifs, nos limites, pour intégrer les changements technologiques, pour s'appropriier les grandes réformes; croyance, certes, mais appuyée par des ressources humaines aptes à initier, supporter ou aider des idées nouvelles à naître.

L'histoire de la MRC, c'est une histoire d'engagement de générations d'hommes et de femmes qui se trouvent là en première ligne, dévoués à servir leur communauté locale et régionale, et qui partagent cette conscience sociale nécessaire, la base même de leur implication.

Sans eux, il n'y aurait pas d'âme dans nos ambitions, pas de force dans notre regroupement de municipalités, pas de communion dans nos projets communs. Sans eux, la MRC ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est devenue comme organisation municipale et structure d'accueil supralocale.

Sans eux, les années qui viennent seraient encore plus sombres que tout ce que l'on peut prévoir pour les régions ressources. Car au cours des dernières années, ils ont tracé, avec d'autres partenaires, la voie à suivre dans l'avenir pour répondre à la mondialisation, organiser la cohésion territoriale et assurer la survie des communautés.

Oui, tout cela est arrivé au cours de ces 25 ans !

Hommage et reconnaissance à celles et ceux qui ont fait l'histoire de la MRC !

Longue vie à la MRC ! Longue vie à La Matapédia !

Jean-Pierre Morneau
Amqui, le 8 juin 2007

25^E ANNIVERSAIRE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

HOMMAGE AU PREMIER PRÉFET DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA, MONSIEUR PHILIPPE MARQUIS

Au terme de ces 25 premières années d'existence, il nous fait plaisir de rendre hommage au premier préfet de La MRC de La Matapédia, Monsieur Philippe Marquis, autrefois maire de Sainte-Marguerite et préfet de 1982 à 1989. Voici le cheminement d'un homme remarquable.

L'expérience de monsieur Marquis en politique municipale a débuté en 1970, alors qu'il occupait un poste de conseiller pendant quatre années. En 1977, il accède à la mairie de Sainte-Marguerite. En 1980, il fut élu pour la toute première fois par la population et a occupé la fonction de maire jusqu'en 2005, à l'exception d'une courte pause en 1989. Il a donc participé activement au sein du conseil municipal pendant plus de 25 ans et pris part à la mise en place de la MRC en 1982. Il fut aussi le premier préfet de la MRC, alors que l'ancien Conseil de comté laissait place à la MRC, qui, faut-il le rappeler, est l'une des premières au Québec à avoir été créée suite à la réalisation d'une expérience pilote sur l'aménagement du territoire.



C'est le spectre des fermetures de paroisses qui a poussé M. Marquis à s'impliquer en politique municipale. Il participa activement au regroupement Dignité afin de lutter contre la fermeture des petites paroisses. Il prit part aux assemblées de son conseil municipal afin de faire valoir son point de vue sur le sujet. Il a ensuite intégré le conseil municipal et a défendu avec tout autant de conviction cette cause qui lui tenait à cœur : la survie des petites communautés rurales. Pendant toutes ces années, il demeura convaincu que l'un des moyens les plus constructifs pour trouver des solutions aux problèmes des communautés rurales était de s'impliquer dans l'organisation municipale, non pas en imposant ses idées, mais en discutant avec les gens en place et en mettant les énergies en commun.

La question de l'exploitation forestière a aussi été l'une des grandes préoccupations de M. Marquis. À travers ses fonctions de maire, il a toujours tenté d'améliorer le sort de ce secteur d'activité économique. Il a apporté sa collaboration à des actions qui ont résulté notamment du fonds de recherche de l'Université Laval et de la création des organismes de gestion en commun de la forêt. Ceci toujours dans le but d'exploiter les ressources forestières dans une perspective de développement durable. Il a participé à la manifestation de 1975 pour une meilleure gestion des forêts situées sur les terres intramunicipales. Il a aussi fait partie du conseil d'administration de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée et de l'Agence forestière du Bas-Saint-Laurent.

En lutte constante contre la dévitalisation de son milieu, M. Marquis dut gérer efficacement une municipalité avec de moins en moins de moyens. Cette fois, c'est l'ensemble des maires de la MRC qui ont mis l'épaule à la roue. Il était clair que dans une région en décroissance économique et démographique, les municipalités devaient se concerter afin de faire face aux changements et aux grandes réformes qui ont marqué le monde municipal au début des années 1980. Les mises en commun de services, tels l'aménagement du territoire et l'évaluation, se sont imposées d'elles mêmes aux municipalités.

Monsieur Marquis, au nom de la MRC de La Matapédia, nous vous remercions pour votre dévouement en politique municipale pendant toutes ces années, tant au sein de votre communauté locale que de notre instance régionale.

Le préfet de la MRC de La Matapédia
Georges Guénard

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

La MRC de La Matapédia est résolument une organisation tournée vers l'avenir. Son rôle central dans l'aménagement et le développement du territoire l'amène à mettre en place des projets structurants pour l'amélioration de la qualité de vie des Matapédiennes et des Matapédiens.

Une vision d'aménagement et de développement pour les 18 prochaines années

L'élément central de cette planification basée sur des choix collectifs consiste d'abord en l'élaboration d'une vision commune de l'avenir de La Matapédia. La MRC, conjointement avec le CLD et la SADC de La Matapédia, a pour ce faire mis en place au cours de la dernière année une commission d'aménagement et de développement ayant pour mandats d'élaborer cette vision commune, de s'assurer de sa diffusion et de son partage auprès de la population et de voir à ce que cette vision soit respectée et mise en œuvre par les différentes organisations matapédiennes. Le moyen privilégié pour articuler la concrétisation de cette vision sera le schéma d'aménagement et de développement.



Photographie : Joël Tremblay

Le projet de parc naturel régional

Un projet structurant actuellement en cours à la MRC est d'examiner la possibilité d'appliquer le concept des parcs naturels régionaux français au contexte matapédien. Il s'agit d'une approche qui aide à répondre à des préoccupations sur les plans de la protection, la mise en valeur des ressources et du développement humain, économique et culturel. Les parcs naturels régionaux ont généralement pour missions de protéger et mettre en valeur le patrimoine, de contribuer à l'aménagement du territoire, de favoriser le développement social, économique, culturel et la qualité de vie, de s'assurer de l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions expérimentales et de contribuer à des programmes de recherches. La MRC perçoit dans les parcs naturels régionaux la possibilité de diversifier son économie, de préserver son patrimoine naturel et culturel et de privilégier l'exploitation des ressources naturelles en prenant en considération les besoins actuels et la nécessité de protéger les ressources pour les générations futures.

Contrat de diversification économique

La MRC de La Matapédia bénéficie du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, programme sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et des régions. Cette mesure, octroyant à la MRC une aide financière de 300 000 \$ répartie sur 3 ans, vient soutenir les efforts des régions ayant connu des baisses récentes de possibilité forestière. Rappelons que les clientèles admissibles sont les organismes à but non-lucratif et incorporés, les municipalités à caractère mono-industriel et les municipalités régionales de comté. Un second programme, le Fonds d'aide aux municipalités mono industrielles, est quant à lui administré par le ministère du Développement Économique, Innovation et Exportation. Les buts poursuivis par cette mesure sont de diversifier et de relancer l'économie locale, de contrer l'effet de crise lors de la fermeture d'une entreprise de l'employeur principal dans une ville mono industrielle et de faciliter la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs.

Expérience pilote sur la décentralisation

La MRC de La Matapédia désire conduire, de concert avec le ministère des Affaires municipales et des Régions, l'un des trois bancs d'essai de décentralisation qui seront menés au Québec au cours des prochaines années. Le contexte actuel de la crise forestière est favorable aux changements et se trouve à la base de la motivation de la MRC à mener une telle expérience pilote. Elle y voit la possibilité de faire progresser les choses et de favoriser une responsabilisation plus importante des leaders sur ce qui touche et concerne les collectivités et les citoyens. La gestion des ressources naturelles apparaît d'entrée de jeu la plus porteuse d'avenir et devrait faire partie des réflexions portant sur les processus de décentralisation. La forêt, malgré la crise actuelle, demeure incontestablement la ressource la plus importante de la MRC et la survie de plusieurs de ses communautés lui est intimement liée. La Matapédia est depuis un bon moment déjà persuadée de l'urgence de modifier ses façons de faire dans ce secteur. Elle est convaincue avec ses citoyens qu'il est possible de gérer la forêt publique en minimisant les conflits et en faisant en sorte qu'elle serve davantage au développement durable des communautés locales, en particulier de celles dont l'existence repose sur la forêt.

Développement éolien

La Matapédia est fortement sollicitée dans le secteur éolien en regard du fort potentiel de développement qu'elle représente. La MRC intervient sur trois plans en regard du développement éolien. Premièrement, la MRC désire s'assurer que la région bénéficie équitablement des retombées économiques de l'exploitation du développement éolien. Elle a donc investi jusqu'à présent 175 000 \$ à même ses fonds d'investissements pour l'élaboration d'un projet de développement éolien communautaire d'une capacité de 9 MW. La SIDEM, à qui la responsabilité de ce dossier a été confiée, vise de proposer la réalisation de ce projet communautaire lors du prochain appel d'offres d'Hydro-Québec. Par ailleurs, la MRC a énoncé les principes directeurs et les conditions minimales requises pour évaluer et accorder son appui aux projets de parcs éoliens de promoteurs désirant aménager de tels parcs sur le territoire.

En troisième lieu, la MRC veut s'assurer d'une intégration harmonieuse des éoliennes au paysage matapédien. Effectivement, un tel développement interpelle les citoyens et les décideurs sur des préoccupations aussi diverses que la qualité de vie et la santé, la préservation des paysages et le développement touristique, l'environnement et la protection des ressources. Elle a élaboré récemment un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) régissant l'implantation des éoliennes sur le territoire. Des consultations publiques sur le projet de RCI se sont tenues en juin afin de permettre aux citoyens de s'exprimer sur le sujet.

Culture et patrimoine

La MRC de La Matapédia intervient depuis plusieurs années sur le plan culturel, entre autres en identifiant dans son schéma d'aménagement les sites d'intérêt historique et culturel à protéger. Son intervention sur le plan culturel s'est intensifiée depuis quelques années avec l'adoption d'une politique culturelle. Au cours des derniers mois, un comité de travail a réalisé un plan d'action permettant la mise en œuvre des objectifs de la politique culturelle. Des projets, comme l'implantation d'un circuit culturel et paysager, la mise à jour du répertoire culturel et la tenue de rencontres de sensibilisation à la préservation du patrimoine verront le jour au cours des prochaines années. La MRC travaille aussi sur d'autres projets, tels le Salon des artistes et des artisans, *Si La Matapédia m'était racontée* ainsi que la restauration et la mise en valeur du pont couvert de Routhierville, l'un des plus importants ponts couverts au Québec.



Photographie : Joël Tremblay

DÉVELOPPEMENT

DÉVOILEMENT DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

Lors d'une conférence de presse tenue le 3 avril dernier, le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia ont lancé une démarche conjointement avec les partenaires du milieu et des représentants de la société civile afin de doter La Matapédia d'une vision d'avenir stimulante. Pour ce faire, les trois (3) organismes ont mis en place, en décembre 2006, une Commission de développement et d'aménagement dont le mandat sera de veiller à l'élaboration d'un énoncé de Vision, à sa diffusion ainsi qu'à son respect.

Cette Commission aura pour mission de garantir aux générations futures un milieu dans lequel les activités de développement économique, les interventions sur les ressources, l'environnement naturel et bâti et, l'épanouissement social et culturel, seront basées sur une vision de développement durable issue et partagée par le milieu. Présidée par Monsieur André Valade, personnalité issue du milieu de l'éducation et reconnue pour ses nombreuses implications, la Commission devra s'assurer de l'engagement des partenaires socio-économiques dans la mise en œuvre de la vision et analyser leurs interventions relativement à l'atteinte des objectifs de la vision.

La plupart des organisations matapédiennes réfléchissent effectivement à des orientations devant guider leurs actions. Cette démarche a été initiée dans le but d'harmoniser les orientations et les actions entre chacune des organisations vers un but commun, une vision de développement partagée. La mise en œuvre des plans d'actions respectifs des différents organismes devrait être guidée, dans l'avenir, par cette nouvelle vision de développement.

Le président de la commission, Monsieur André Valade exprimait son point de vue face à l'importance de l'engagement de la collectivité matapédienne dans ce qu'il qualifie d'exercice de leadership rassembleur: « Si, pour les générations futures, nous voulons un avenir de fierté, il devient urgent de regarder ensemble et de façon réaliste l'ampleur des défis qui nous attendent et de mettre en commun notre capacité d'agir avec ouverture, confiance, transparence, solidarité et cohérence !»

Les membres de la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia sont :

Yves Boudreault, coopté
Stéphanie Boulay-Leclerc, coopté
Georges Guénard, préfet, MRC de La Matapédia
Renaud Savard, SADC de La Matapédia
Philippe Couture, CLD de La Matapédia
Mélanie Tremblay, communautaire et citoyen

Gilles Trépanier, ressources 2
André Valade, président, éducation
Isabelle Fraser, commerces
Pascale Turcotte, santé et services sociaux
Éric L'Italien, ressources 1

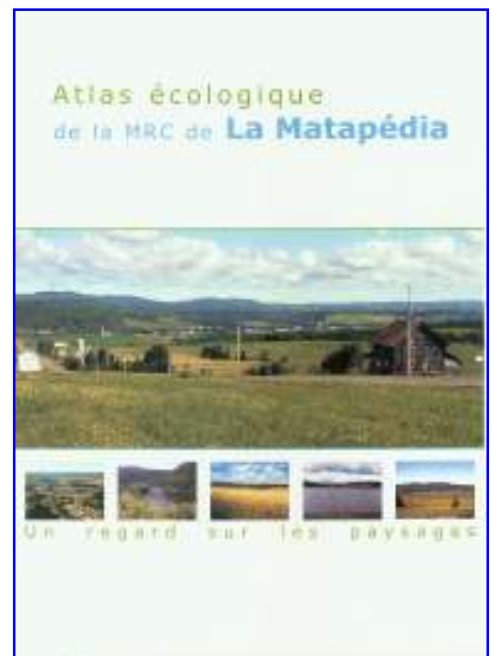
Doter la région d'une vision porteuse d'avenir représente un défi fort mobilisateur qui ne manque pas d'ambition ! Les Matapédiennes et Matapédiens initiateurs de cette démarche misent sur les capacités maintes fois démontrées dans le passé par les organisations et les gens d'ici de se rallier énergiquement pour assurer un avenir durable et plus prospère aux générations futures de cette magnifique Matapédia !

ATLAS ÉCOLOGIQUE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA : UN REGARD SUR LES PAYSAGES

La MRC de La Matapédia, en collaboration avec Direction du patrimoine écologique et des Parcs, est heureuse de dévoiler le document *Atlas écologique de la MRC de La Matapédia. Un regard sur les paysages*. Ce document en est un de vulgarisation qui lie les connaissances écologiques à l'occupation du territoire et dont l'expression caractérise les différents paysages matapédiens.

Cet atlas s'adresse à tous les utilisateurs du territoire et poursuit comme principal objectif d'assurer une gestion territoriale toujours plus respectueuse de l'environnement en offrant un outil d'aide à la décision pour la MRC et les municipalités, le conseil de bassin versant, les agriculteurs, les exploitants forestiers, les industriels, les intervenants touristiques ou les environnementalistes. De plus, sa facture originale a été conçue dans le souci d'une utilisation académique pour tous les niveaux d'enseignement.

Dans un contexte il est essentiel de préserver les ressources pour les générations futures, il importe pour la MRC que les activités actuelles respectent la capacité de support du territoire. Une meilleure connaissance de la fragilité du milieu devrait conscientiser la population sur les conséquences environnementales de ses gestes. « Nous vivons dans un milieu naturel exceptionnel et je suis convaincu que l'Atlas écologique de La MRC de la Matapédia contribuera à informer et à sensibiliser la population et les utilisateurs du territoire, à justifier les interventions territoriales à venir et à raffermir le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens envers leur milieu », souligne le préfet de la MRC, monsieur Georges Guénard.



L'Atlas écologique a été financé et réalisé conjointement par la Direction du patrimoine écologique et des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et la MRC de La Matapédia. On souligne aussi l'étroite collaboration de madame Danielle Doyer, députée de Matapédia à l'Assemblée nationale du Québec, ainsi que celle du CLD de La Matapédia et de la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia.

Le document, imprimé à 2 000 exemplaires, est disponible aux bureaux de la MRC de La Matapédia, situés au 123, rue Desbiens, local 501 à Amqui.

INAUGURATION DE LA ROUTE VERTE : LA MATAPÉDIA N'EST PAS INVITÉE À LA FÊTE

Les maires de la MRC de La Matapédia n'en reviennent pas de voir comment il est difficile pour leur région d'obtenir sa juste part de financement pour la réalisation de la Route verte. "Et ce n'est pas parce que tous les efforts n'ont pas été déployés", soutient le préfet de la MRC, M. Georges Guénard, rappelant ainsi la mise en place de la Corporation Véloroute Desjardins, un organisme à but non lucratif composé de représentants du milieu des affaires, du monde municipal et de la santé, à qui la MRC a confié le mandat de voir à l'aménagement et à l'entretien du réseau cyclable matapédien.

Le ministère des Transports a effectivement inauguré récemment la Route verte, ce réseau cyclable long de 4 000 kilomètres qui doit toucher l'ensemble des régions du Québec. "Cela est faux, le réseau est inachevé" affirme le préfet. "Dans la MRC de La Matapédia, ajoute-t-il, on ne compte qu'environ 45 kilomètres de tronçons de la Route verte aménagés sur un total de 113 kilomètres".

Sur les 2,9 millions de \$ nécessaires pour aménager la Route verte dans La Matapédia, plus de 420 000 \$ ont été jusqu'à maintenant amassés grâce aux mises de fonds des citoyens et du milieu municipal, ainsi qu'aux contributions financières de généreux commanditaires. "La part qui manque pour compléter ce projet est l'aide financière des gouvernements supérieurs, en particulier celle du gouvernement du Québec qui est pourtant l'instigateur de la Route verte", souligne Georges Guénard.

La MRC de La Matapédia est toujours en attente d'une réponse provenant du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) concernant une demande de financement de 1,4 millions de \$ déposée en juin 2006 auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions. En revanche, le ministère des Transports a confirmé une aide financière de 732 211 \$ dans le cadre du Programme d'aide au développement de la Route verte.

Toutefois, selon les règles du FIMR, tant qu'aucune contribution financière n'est pas confirmée, aucuns travaux prévus dans le cadre d'une demande de financement ne peuvent être amorcés. Ce faisant, l'aide financière de quelque 730 000 \$ du ministère des Transports ne peut être investie. Or, pour obtenir le versement de la subvention du ministère des Transports, les travaux doivent avoir été réalisés, ce qui est diamétralement opposé aux directives du FIMR. "Cela montre le manque d'harmonisation dans l'administration des programmes gouvernementaux, et cela explique aussi en grande partie le faible avancement des travaux d'aménagement de la Route verte dans notre MRC", souligne le coordonnateur du projet Véloroute Desjardins dans La Matapédia, M. Francis St-Laurent.

L'aide financière du FIMR constitue donc l'élément-clé qui permettra à la région de concrétiser ce projet sur le territoire et de profiter des retombées économiques et sociales tant espérées du réseau cyclable de la Route verte.

"Désolé, conclut le préfet Guénard, mais La Matapédia n'est pas invitée à la fête soulignant l'inauguration de la Route verte!".

CULTURE ET PATRIMOINE

JOURNÉES DE LA CULTURE :

LA MRC PROPOSE UN CIRCUIT HISTORIQUE ET PATRIMONIAL COMMENTÉ

L'automne dernier, le conseil de la MRC a entériné les orientations 2007 en matière de culture et de patrimoine, parmi lesquelles était proposée une activité dans le cadre des Journées de la culture. Il s'agit de la deuxième participation de la MRC dans le cadre des Journées de la culture.

Les Journées de la culture ont été instituées pour valoriser et renforcer les efforts de démocratisation de la culture au Québec. Elles visent à transmettre aux citoyens la nécessité, l'utilité et la valeur sociale des arts et de la culture en

provoquant chaque année pendant trois jours la mise sur pied de milliers d'activités qui favorisent les rencontres entre les artistes, les artisans, les travailleurs culturels et leurs concitoyens. Les activités sont conçues pour mettre en valeur les oeuvres et les lieux mais de façon plus marquée les processus de création, de recherche, de diffusion ou de formation professionnelle.

Le projet de la MRC de La Matapédia consiste à faire découvrir les différents aspects du patrimoine et de l'histoire de La Matapédia et ses principaux enjeux par un circuit commenté. Le circuit sera composé de points d'arrêt où un personnage historique présentera ces lieux. Pendant le trajet en autobus, l'animation portera sur certains aspects historiques et patrimoniaux en lien avec le paysage se présentant sous les yeux des participants.

Les objectifs :

- Sensibiliser la population matapédienne sur l'importance de préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de La Matapédia;
- Faire connaître le patrimoine, l'histoire et les savoir-faire de La Matapédia;
- Présenter les principaux enjeux liés au patrimoine.

Moment : Samedi, 29 septembre 2007 de 13 h à 17 h
Départ : Gare d'Amqui
209, boul. St-Benoît O.
Coût : L'activité est gratuite



* Réservation requise au (418) 629-2053 poste 107. En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

FEUX EN PLEIN AIR

Votre Service de Sécurité Incendie rappelle aux citoyennes et citoyens qu'il est interdit de faire un feu à ciel ouvert, et ce 12 mois par année, sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Le permis doit être demandé 24 heures à l'avance au 629-6156 du lundi au vendredi entre 8h00 et 17h00. De plus, il est interdit de faire un feu à ciel ouvert :

- À moins de 25 mètres d'un bâtiment;
- À moins de 200 mètres d'un établissement industriel à risque élevé;
- Si les matières combustibles sont accumulées sur plus de 3 mètres de hauteur et plus de 3 mètres de diamètre.
- S'il s'agit de débris de construction ou tout autre bois transformé (traité et/ou scié).

Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 100\$ à 1000\$ s'il s'agit d'une personne physique et d'au moins 300\$ et d'au plus 2000\$ s'il s'agit d'une personne morale. Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 629-6156.

RAPPORT DES CAUSES INCENDIE DEPUIS 18 MOIS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

Les statistiques d'interventions détaillées sont compilées dans le logiciel « Première ligne » et un tableau d'analyse des incidents nous permet d'identifier à quel niveau se situent les problématiques et d'orienter notre prévention en conséquence. De plus, des moyens qui auraient permis d'éviter le sinistre sont identifiés et des recommandations sont faites aux propriétaires en ce sens.

Les enquêtes sur les causes et circonstances d'incendies font partie intégrante du programme d'évaluation des risques sur notre territoire et nous permet d'établir un éventail des éléments déclencheurs de sinistre dans la MRC de La Matapédia. Une enquête incendie complète est effectuée seulement lorsque la cause du sinistre est nébuleuse. Voici les résultats d'enquêtes de 2006 jusqu'à juin 2007 sur notre territoire.

Ville	Date	Nature de la cause	Conclusion
Sayabec	11-02-2006	Accidentelle	Électrique (surcharge)
St-Léon-Le-Grand	16-03-2006	Accidentelle	Électrique (surchauffe)
Ste-Marquerite	18-03-2006	Accidentelle	Article de fumeur
Amqui	22-03-2006	Accidentelle	Électrique (surchauffe)
Ste-Florence	27-03-2006	Accidentelle	Électrique (fil défectueux)
Amqui	03-05-2006	Accidentelle	Travaux de soudure
Ste-Florence	21-06-2006	Accidentelle	Électrique (mauvaise installation)
Val-d'Irène	09-04-2006	Accidentelle	Article de fumeur
Savabec (Panval)	13-07-2006	Accidentelle	Travaux de soudure
St-Zénon-du-Lac-Humqui	23-08-2006	Accidentelle	Électrique (surcharge)
Lac-au-Saumon	24-09-2006	Accidentelle/intervention	Indéterminé
Val-Brillant	17-10-2006	Accidentelle	Cheminée inappropriée
Amqui	10-10-2006	Accidentelle	Article de fumeur
Lac-au-Saumon	18-12-2006	Accidentelle	Électrique (court-circuit)
St-Moise	22-12-2006	Accidentelle	Électrique (surchauffe)
Albertville	11-01-2007	Accidentelle	Indéterminé
Savabec	17-01-2007	Accidentelle	Cheminée inappropriée
Causapscal	19-01-2007	Accidentelle	Mauvaise utilisation d'un équipement
Savabec (Panval)	31-01-2007	Accidentelle	Capacité maximale outre passée
Val-d'Irène	24-03-2007	Accidentelle	Travaux de meulage
Causapscal	24-04-2007	Accidentelle	Feu de cuisson (chaudron d'huile)
Amqui	16-04-2007	Accidentelle	Électrique (court-circuit)
Ste-Florence	25-04-2007	Accidentelle	Chandelle oubliée
St-Léon-Le-Grand	30-04-2007	Criminelle	Traces d'accélération
Savabec	14-05-2007	Accidentelle	Feu de cuisson
Val-Brillant	11-06-2007	Accidentelle	Électrique (surcharge)

ENVIRONNEMENT

BILAN DE LA RÉCUPÉRATION EN 2006

Collecte sélective











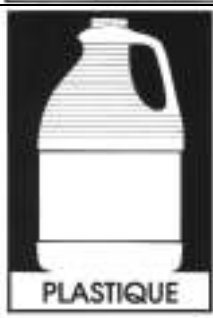






































Depuis juin 2006, toutes les municipalités n'ayant pas le service de collecte sélective porte-à-porte ont fait le grand saut, tel que prescrit dans le Plan de gestion des matières (PGMR) de la MRC de La Matapédia. Grâce à ce changement, nous avons pu augmenter la quantité de matières récupérées au Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) Matapédia-Mitis. Toutefois des efforts restent à faire en ce qui concerne les matières qui sont rejetées au centre de tri. Malheureusement, le taux de rejet continue d'augmenter et ce, malgré les campagnes de sensibilisation. Vous trouverez dans le tableau qui suit la liste des matières récupérables et celles qui ne le sont pas, ainsi que la procédure à suivre. **Un truc important pour le plastique** : lorsque votre objet n'est pas un contenant (mis à part le plastique agricole), cet objet n'est pas récupérable. Tout ce qui est vaisselle de plastique, styromousse ou qui contient plus d'une matière, n'est pas récupérable. Dans le doute, contactez-nous ou mettez votre objet dans votre bac vert. Il vous est possible de consulter l'aide mémoire qui suit dans le petit bottin téléphonique, dans la section des pages bleues. Vous y retrouverez également



la liste des organismes présents sur le territoire de la MRC qui récupèrent les différentes matières qu'on ne peut mettre dans le bac bleu.

QUELLES SONT LES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES ?

(Aide-mémoire à conserver)

	RÉCUPÉRABLES 	NON RÉCUPÉRABLES 
 PAPIER/CARTON	<ul style="list-style-type: none">  Journaux, circulaires, catalogues, revues, annuaires téléphoniques  Papiers blanc, de couleur, de bureau, d'ordinateur, les enveloppes  Boîtes de céréales, de biscuits, cartons d'œufs  Boîtes de carton, sacs bruns 	<ul style="list-style-type: none">  Papier carbone, papier-mouchoir, papier essuie-tout, papier ciré, papier cellophane  Tout papier ou carton souillé, boîte de pizza, couches  Carton ciré ou enduit d'aluminium (contenants de lait, contenants de jus)
 PLASTIQUE	<ul style="list-style-type: none">  Contenants de produits alimentaires, (margarine, yogourt, eau, boisson gazeuse, etc.)  Contenants de produits cosmétiques (shampooing, crème, etc.)  Contenants de produits d'entretien (détergent, eau de javel, savon, etc.)  Sacs de plastique (faire un sac de sacs)  Plastique d'enrobage pour foin exempt de fumier (mettre en ballots attachés, poids : moins de 25 kg)  Polythène non souillé  Contenant qui possède le logo de récupération  	<ul style="list-style-type: none">  Styromousse, assiettes en plastique, verres, ustensiles, emballages  Papier cellophane  Contenants d'huile à moteur, de solvant, ou de tout autre produit dangereux  Clin de vinyle, boyaux d'arrosage, sacs de nourriture pour animaux composés de plus d'une matière, « strapping » de plastique, cintres de plastique  Cassettes, bobines audio ou vidéo, disques compacts  Chaises en PVC  Tuyaux de drain  Stores, toiles de piscine, jouets
 VERRE	<ul style="list-style-type: none">  Bouteilles, pots et contenants de tous formats et de toutes couleurs 	<ul style="list-style-type: none">  Vitres, miroirs, porcelaine, vaisselle, cristal  Ampoules électriques, tubes fluorescents  Fibre de verre
 MÉTAL	<ul style="list-style-type: none">  Boîtes de conserve, assiettes d'aluminium, tôles, casseroles  Couvre-caps et bouchons métalliques  Canettes d'aluminium 	<ul style="list-style-type: none">  Canettes d'aérosol, bonbonnes de propane, contenants sous-pression;  Contenants de peinture de solvants  Piles et batteries  Emballages de croustilles  Objets ou couvercles fabriqués de deux matériaux (ex.: métal et plastique)
Autres	<p>Plusieurs récupérateurs présents sur le territoire récupèrent certaines matières qui ne sont pas récupérées par le CFER Matapédia-Mitis. Ex: pneus, appareils électroménagers, peinture et teinture...</p> <p>Informez-vous auprès de la MRC au 629-2053 #106, pour avoir plus de détails.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Vêtements, tapis  Pneus  Bois, boîtes de bois (clémentines)  Ferraille, électroménagers, appareils électriques, téléphones, meubles  Peinture, teinture  Briques, revêtement extérieur, couvre-planter, bardeaux d'asphalte  Feuilles, pelouse, plantes, arbustes  Matières putrescibles (résidus de table)

Préparation :

- Retirer les couvercles et les bouchons.
- Vous pouvez laisser les étiquettes sur les contenants.
- Rincer tous les contenants.
- Défaire les boîtes de carton pour économiser de l'espace dans votre bac bleu.
- Pour les sacs de plastique, faire un sac de sacs.
- Déposer les matières en vrac ou pêle-mêle dans votre bac de récupération.

- Déposer votre bac de récupération en bordure de la rue aux heures et jours prévus pour la récupération dans votre municipalité. Les roues du bac doivent être du côté de la maison.

Félicitations à tous ceux et celles qui participent à la collecte sélective de façon respectueuse, car il ne faut pas oublier que ce sont des gens qui font le tri de nos matières. Il faut donc se mettre à leur place lorsque nous disposons nos matières dans un bac.

Bilan des quantités récupérées par ÉcoSite de La Matapédia

ÉcoSite de La Matapédia a recueilli plus de 3 000 tonnes de matières en 2006, c'est un peu moins que l'année dernière, mais il ne faut pas oublier que l'éco-centre de Causapscal a fermé ses portes durant trois semaines pour le déménagement de ses installations au 614, route 132 Est à Causapscal. Le taux de détournement des matières de l'enfouissement est de 50%, c'est donc plus de 1 500 tonnes de matières qui ont été récupérées et valorisées, dont parmi celles-ci, plus de 1 000 tonnes de bois.

En ce qui concerne les résidus domestiques dangereux (RDD), nous avons réussi à détourner près de 7 400 kg, c'est presque 2 800 kg de plus que l'en passé. Ces quantités incluent les matières recueillies lors de la collecte de RDD de septembre dernier, mais également les peintures et les huiles récupérées dans les trois éco-centres, ainsi que les peintures récupérées chez Réno-Vallée et à la COOP. Mentionnons que pour atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, il faudrait détourner 25 tonnes de RDD par année. Nous sommes peut-être loin de l'objectif, mais nous avons quand même amélioré notre performance. Merci à tous ceux qui ont participé à l'une ou l'autre des collectes et n'oubliez pas de conserver vos matières dangereuses dans un endroit frais, sec et surtout sécuritaire, jusqu'à la prochaine collecte.

Feuilles mortes

Cette année c'est plus de 21 tonnes de feuilles mortes qui ont été valorisées en milieu agricole. Merci à Écolo Vallée & Mitis, ainsi qu'à la Table jeunes pour leur implication dans le désensachage des sacs. Un gros merci également aux producteurs agricoles qui ont accepté une fois de plus de recevoir les feuilles mortes dans leur structure d'entreposage des fumiers afin de les faire composter. Nous tenons également à remercier pour leur propreté les citoyens qui ont participé à cette collecte. Ce n'est que dans de très rares occasions que nous avons retrouvé des ordures dans les sacs de feuilles. En terminant, un merci tout spécial à vous tous qui avez pris la bonne initiative de gérer ces matières à la maison, soit en les compostant ou en les laissant au sol. Vous assurez une meilleure santé à votre pelouse, mais surtout vous contribuez à réduire les matières résiduelles à la source.



Gestion des matières putrescibles

Plusieurs séances d'information sur le compostage domestique ont eu lieu en 2006 et plusieurs autres se dérouleront en 2007. Surveillez les journaux afin de connaître les dates et les endroits de ces séances. Pour les citoyens du Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et de Saint-Léon-le-Grand, lorsque la belle saison sera de retour, vous aurez accès à un site de compostage municipal qui est présentement en place. Vous pourrez y acheminer les résidus de jardin, les rognures de gazon et les feuilles mortes, pour ceux et celles qui désirent se départir de ces matières. N'oubliez pas que la meilleure façon de gérer ces matières est de les laisser au sol ou de les composteur à la maison. Félicitations à ces deux municipalités pour leur belle initiative. Nous encourageons les autres municipalités à entreprendre cette démarche.

MISE EN ŒUVRE DU PACTE RURAL II

LA MATAPÉDIA EST CONCERTÉE

Dans le but de bonifier le futur plan de travail de la MRC de La Matapédia 2007-2014, c'est avec enthousiasme que quarante-cinq partenaires de divers milieux ont répondu à l'appel du CLD de La Matapédia le mardi 28 août dernier. Le CLD, mandaté par la MRC, a élaboré l'essentiel du document de travail qui a été soumis aux divers représentants de la collectivité matapédiennne pour que ceux-ci puissent prendre part à sa rédaction. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la Politique nationale de la ruralité et dans l'optique que la MRC s'est fixée, soit de poursuivre une démarche de réflexion, de mobilisation et d'organisation des actions pour la mise en œuvre du deuxième Pacte rural.

Les représentants des conseils municipaux, de la MRC, des comités de développement, de la commission scolaire, d'Emploi-Québec, du Centre local d'emploi, du CLD, de la SADC, du Conseil de bassin versant, de la Commission d'aménagement et de développement, du CLSC et de la Caisse populaire Vallée de la Matapédia ont donc profité de cette rencontre pour apporter leurs compétences et expertises à la préparation du plan de travail.

La démarche s'est poursuivie par l'étude du plan de travail bonifié de la part du comité de travail officiellement mis en place par la MRC de La Matapédia. Le Conseil des maires a adopté le plan de travail à la séance du 12 septembre dernier pour ensuite être acheminé au ministère des Affaires municipales et des Régions.

Rappelons que la MRC de La Matapédia et le gouvernement du Québec sont liés à la réalisation de la Politique de la ruralité par le Pacte rural. Par ce pacte, les élus s'engagent à s'investir et à innover pour bâtir une ruralité prospère et conforme aux attentes de la population. Le Pacte rural propose aux municipalités d'expérimenter, avec leur population, des approches de développement et d'animation afin de rendre visibles les atouts et les potentialités qu'elles possèdent.

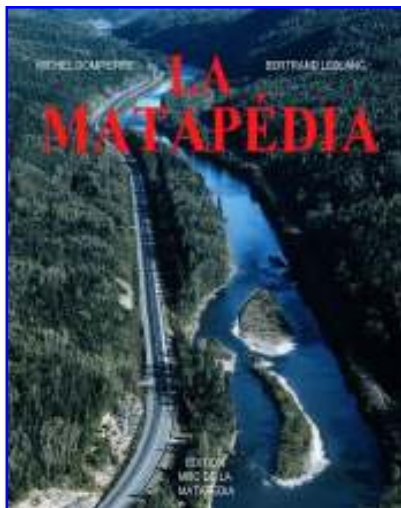
Source : Isabelle Pinard

Entrevue : Chantale Lavoie

DANS LE CADRE 25^E ANNIVERSAIRE DE LA MRC, LE LIVRE LA MATAPÉDIA EST OFFERT AU PRIX SPÉCIAL DE 34,95 \$ (+ TAXE)

Disponible dans les endroits suivants :

- MRC de La Matapédia
- Adrien Viens inc.
- Librairie d'Amqui
- Le Dépanneur du Lac enr., Lac-au-Saumon
- La Fabrique St-Pierre-du-Lac
- Le service des loisirs d'Amqui
- Le Dépanneur 252, St-Léon
- Le gîte Songes d'Aventure, Ste-Irène
- Le Parc régional Val-D'Irène
- Le gîte des Tilleuls, Causapscal
- La Librairie Côte-Nord, Sept-Îles
- La Librairie L'Expression, Ste-Anne-des-Monts
- La Marché du Chemin Kempt, Causapscal
- La CGRMP, Causapscal
- La Base de plein-air St-Damase
- L'Auberge du lac Malcolm, Sayabec



Coordonnées

MRC de La Matapédia
123, Desbiens, local 501
Amqui (Québec)
G5J 3P9

Téléphone : (418) 629-2053
Télécopieur : (418) 629-3195

Courrier électronique :
mrcmatap@globetrotter.net
Site Internet :
www.lamatapedia.net

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30

Rédacteurs et collaborateurs

Nancy Bergeron
Dave Gagné
Jean-Pierre Morneau
Joël Tremblay
Chantale Lavoie
Isabelle Pinard

Supervision

Jean-Pierre Morneau

Graphisme

Joël Tremblay

Impression

MRC de La Matapédia